

Réf: Dossier N° : 50950

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « GRAND SKIES »****Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE LOT 19 ILOT 88 APRES
LE PONT SORO, 18 BBP 976 ABJ 18**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juin 2018 et enregistrés au CEPICI le 19 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GRAND SKIES » .

Objet: Commerce général, ilport-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE LOT 19 ILOT 88 APRES LE PONT SORO, 18 BBP 976 ABJ 18

GERANT: Monsieur DRAME GAOUSSOU .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15801 du 19/06/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14903 du 19/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

